

VENTES A L'ENCOIN.

VENTES A L'ENCOIN.

Eiseman & Lazarus.

Excellent Emplacement d'affaires et Cottage, Nos 1900 et 1902 rue Madame, à l'encoignure Roman, A L'ENCOIN.

Bourse d'Encoignure des Propriétés Foncières, Nos 225-7-8 rue Baronne, MARDREDI, LE 31 NOVEMBRE A MIDI.

VENTE PAR HISSMAN & LAZARUS 712 RUE COMMUNE. NOTIS et en vertu d'un ordre de vente... Excellent emplacement d'affaires et Cottage, Nos 1900 et 1902 rue Madame, à l'encoignure Roman, A L'ENCOIN.

Stroudback & Stern.

RESIDENCE SIMPLE A DEUX ETAGES DANS LE SEPTIEME DISTRICT. Excellent emplacement, entouré par la magnificence de la ville... PAR STRUDBACK & STERN, 1218 rue de la République, JUDI, le 25 novembre 1906.

Macon & Kernaghan

Elegante Résidence, Vastes et superbes terrains, ADMIRABLEMENT SITUÉS, No 1240 rue Sixième

SUCCESSION DE HENRY M. NEILL. 60, 387-Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, notaire - Bureau 128 rue de la République, No 1240 rue Sixième, le 25 novembre 1906.

Le terrain est divisé en deux lots de terrain, ensemble avec tous les droits, privilèges et dépendances.

Conditions - Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, le balance, s'il y en a, en un an de la date de la vente par billets de 100 francs.

Hôtel Agnew Tout un lot sur la Plage Atlantic City. 400 chambres - Rooms - Chambre avec bain.

Oliver Springs, "Le plus recherché des Points dans les Montagnes Cumberland"

De tout l'Etat, l'hôtel le mieux organisé pour y passer l'été. Situé à une très grande élévation; les sources sont fraîches; il n'y a pas de moustiques, pas de malarie.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF. Annonce Judiciaire. Vente de propriété de valeur antérieure de l'ancien District.

Will J. Morgan et Mme Blise D. Alexander. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.

1° Une portion de terre et de délimitations qui s'y trouvent, situées dans le premier district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, et appartenant à la succession de la défunte Blise D. Alexander.

2° Une portion de terre et de délimitations qui s'y trouvent, situées dans le premier district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, et appartenant à la succession de la défunte Blise D. Alexander.

Conditions - Comptant sur les lieux. H. B. McMurphy, Notaire. 21 oct - 21 22 26 - nov 29 16 22

CHARTER

UNITED STATES OF AMERICA STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS CITY OF NEW ORLEANS.

BE IT KNOWN, That on this Thirtieth day of October, 1906, the undersigned, who are the owners and proprietors of the Central Trust and Savings Bank, have adopted the following charter.

ARTICLE I. The name and title of the corporation shall be the Central Trust and Savings Bank, and the name of the President shall be Simon Weil.

ARTICLE II. The capital stock of this corporation shall be divided into one hundred thousand shares, each of the par value of one hundred dollars.

ARTICLE III. The shares of this corporation shall be transferred in the same manner as the shares of a corporation organized under the laws of the State of Louisiana.

ARTICLE IV. The capital stock of this corporation shall be divided into one hundred thousand shares, each of the par value of one hundred dollars.

ARTICLE V. All the corporate powers and authority of this corporation shall be vested in a President, a Secretary and a Treasurer.

ARTICLE VI. All the corporate powers and authority of this corporation shall be vested in a President, a Secretary and a Treasurer.

ARTICLE VII. No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or debts of this corporation.

ARTICLE VIII. This charter shall be subject to the approval of the Board of Directors of this corporation.

ARTICLE IX. This charter shall be subject to the approval of the Board of Directors of this corporation.

ARTICLE X. This charter shall be subject to the approval of the Board of Directors of this corporation.

ARTICLE XI. This charter shall be subject to the approval of the Board of Directors of this corporation.

Recorded in Mortgage Office, Parish of Orleans, in Book 842, February 14th, 1906.

CHARTER DE LA

CENTRAL TRUST AND SAVINGS BANK.

STATES-UNIS D'AMERIQUE. (Etat de la Louisiane.)

QU'IL SOIT OUVERT que ce jour, le vingt-huitième de mois de novembre, en l'année qui s'écoule, les fondateurs de la banque ci-dessus mentionnée ont adopté le statut suivant.

ARTICLE I. Le nom et le titre de cette corporation sera le "CENTRAL TRUST AND SAVINGS BANK", et le nom de son Président sera Simon Weil.

ARTICLE II. Le capital de cette corporation sera divisé en cent mille actions, chacune de cent dollars.

ARTICLE III. Les actions de cette corporation seront transférées de la même manière que les actions d'une corporation organisée sous les lois de l'Etat de Louisiane.

ARTICLE IV. Le capital de cette corporation sera divisé en cent mille actions, chacune de cent dollars.

ARTICLE V. Toutes les pouvoirs et autorités de cette corporation seront confiés à un Président, un Secrétaire et un Trésorier.

ARTICLE VI. Toutes les pouvoirs et autorités de cette corporation seront confiés à un Président, un Secrétaire et un Trésorier.

ARTICLE VII. Aucun actionnaire ne sera tenu responsable des dettes ou des engagements de cette corporation.

ARTICLE VIII. Ce statut sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de cette corporation.

ARTICLE IX. Ce statut sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de cette corporation.

ARTICLE X. Ce statut sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de cette corporation.

ARTICLE XI. Ce statut sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de cette corporation.

ARTICLE XII. Ce statut sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de cette corporation.

ARTICLE XIII. Ce statut sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de cette corporation.

ARTICLE XIV. Ce statut sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de cette corporation.

ARTICLE XV. Ce statut sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de cette corporation.

Recorded in Mortgage Office, Parish of Orleans, in Book 842, February 14th, 1906.

CHARTER DE LA

CENTRAL TRUST AND SAVINGS BANK.

STATES-UNIS D'AMERIQUE. (Etat de la Louisiane.)

QU'IL SOIT OUVERT que ce jour, le vingt-huitième de mois de novembre, en l'année qui s'écoule, les fondateurs de la banque ci-dessus mentionnée ont adopté le statut suivant.

ARTICLE I. Le nom et le titre de cette corporation sera le "CENTRAL TRUST AND SAVINGS BANK", et le nom de son Président sera Simon Weil.

ARTICLE II. Le capital de cette corporation sera divisé en cent mille actions, chacune de cent dollars.

ARTICLE III. Les actions de cette corporation seront transférées de la même manière que les actions d'une corporation organisée sous les lois de l'Etat de Louisiane.

ARTICLE IV. Le capital de cette corporation sera divisé en cent mille actions, chacune de cent dollars.

ARTICLE V. Toutes les pouvoirs et autorités de cette corporation seront confiés à un Président, un Secrétaire et un Trésorier.

ARTICLE VI. Toutes les pouvoirs et autorités de cette corporation seront confiés à un Président, un Secrétaire et un Trésorier.

ARTICLE VII. Aucun actionnaire ne sera tenu responsable des dettes ou des engagements de cette corporation.

ARTICLE VIII. Ce statut sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de cette corporation.

ARTICLE IX. Ce statut sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de cette corporation.

ARTICLE X. Ce statut sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de cette corporation.

ARTICLE XI. Ce statut sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de cette corporation.

ARTICLE XII. Ce statut sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de cette corporation.

ARTICLE XIII. Ce statut sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de cette corporation.

ARTICLE XIV. Ce statut sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de cette corporation.

ARTICLE XV. Ce statut sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de cette corporation.

Recorded in Mortgage Office, Parish of Orleans, in Book 842, February 14th, 1906.

C. LAZARD & CO., L'Id.

LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux. Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.

804 et 806 RUE DU CANAL. Le soir - Dim Mar Jon Sam

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales. Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

1000 - 1001 - 1002 - 1003 - 1004 - 1005 - 1006 - 1007 - 1008 - 1009 - 1010

F. A. BRUNET, IMPORTATEUR DIRECT.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER. 212 - 214 - 216 - 218 - 220 - 222 - 224 - 226 - 228 - 230 - 232 - 234 - 236 - 238 - 240 - 242 - 244 - 246 - 248 - 250 - 252 - 254 - 256 - 258 - 260 - 262 - 264 - 266 - 268 - 270 - 272 - 274 - 276 - 278 - 280 - 282 - 284 - 286 - 288 - 290 - 292 - 294 - 296 - 298 - 300

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.

Médailles de tous dessins en argent et en or - CHEZ -

WM. FRANTZ & CO., JOAILLERS.

SUCCESSORS OF FRANTZ BROS & CO. 143 RUE CARONDELET.

INCORPORÉE EN 1860. Pertes payées au comptant, sans escompte, succès ajustés.

RECOURSABLE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Noveau No 323, vieux No 68 rue Royal. Capital: \$500,000.00. Réserve: \$1,400,000.00. Surplus net: \$1,100,000.00.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.

Plus de \$71,000,000 de pertes payées dans l'Etat - Etats. Pertes par l'incendie de Chicago: \$3,339,000. Pertes par l'incendie de Boston: \$1,400,730.

Je, le sousigné Député Régistrateur des Hypothèques de l'Etat de Louisiane, en vertu de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 25 novembre 1906, ai enregistré le statut ci-dessus mentionné.

L'ABEILLE - DE LA - Nlle-Orléans.

CUMBERLAND TELEPHONE 2096-R

RECHERCHEZ LE CONFORT ET LES PLAISIRS Dans les Montagne de la Virginie et sur les Bords de la Mer. CHESAPEAKE and CHIO RY.

PAYS IDEAL, ENDROIT CHARMANT. Où les eaux sont renommées pour leurs vertus curatives, où les scènes, les paysages sont magnifiques et où le climat n'a pas de semblable.

SOURCES CHAUDES DE LA VIRGINIE. Sources de Soufre Blanc, Sources Chaudes, Sources d'Alun Rockbridge, etc. W. A. WILGUS, Hopkinsville, Ky

LE LIEU DE PLAISANCE LE PLUS POPULAIRE ET LE MIEUX FREQUENTE. "LE BEAU PAYS SAPHIRE." SAPHIRE, CAROLINE DU NORD. 5 Hôtels de Premier Ordre, 3 Bains, Lacs, Allées de 3,000 à 4,000 pieds pas de Montagne pas de Malaria. Les Tabernacles sont pas de Malaria. Ecrivez pour plus amples renseignements à THE TOX AWAY CO. HOTEL, BERVARD.